

# Naturellement...



Bulletin municipal de la Municipalité de Saint-Donat

Numéro 10, mai 2016



Mot du conseil - Parc naturel habité	2
Soutien à la chambre de commerce	3
Conférence de Laure Waridel	5
Un été tout en culture	11



## MOT DU CONSEIL

# Parc naturel habité : de la parole aux actes !

C'est avec un sentiment de grande fierté que les membres du Conseil ont dévoilé, le 29 février dernier, la nouvelle image de marque, unique au Québec, de la Municipalité de Saint-Donat, soit celle de **PARC NATUREL HABITÉ**.

L'annonce a été faite en présence du secrétaire parlementaire du premier ministre du Canada, M. Peter Schiefke, de la vice-première ministre et ministre responsable de la région de Lanaudière, Mme Lise Thériault, et de la présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Mme Suzanne Roy, qui nous a généreusement accueillis dans ses bureaux pour cette étape importante dans l'histoire de notre municipalité.

« En effet, si la Municipalité souhaitait positionner Saint-Donat dans ce créneau inexploité, en tablant sur ses attraits naturels de grande valeur et sur une activité touristique florissante en toutes saisons, c'est pour assurer un développement économique durable. », a souligné le maire Joé Deslauriers.

La Charte du **PARC NATUREL HABITÉ** de Saint-Donat, affirmation de nos valeurs et de notre vision, dictera les décisions tant politiques qu'administratives. Aussi, pour que ce projet ambitieux et emballant prenne forme, il a fallu adopter un plan d'action à court, moyen et long termes. Par ailleurs, le positionnement de **PARC NATUREL HABITÉ** est en voie d'être reconnu comme marque de commerce déposée auprès du gouvernement fédéral. Cela favorisera son déploiement comme marque d'appellation que les commerçants et les entreprises touristiques pourront utiliser sur leurs produits ou dans leur publicité selon les critères établis.

Invitée à prendre la parole dans le cadre de ce dévoilement, la vice-première ministre du Québec n'a pas manqué de souligner les efforts remarquables déployés par Saint-Donat pour exploiter pleinement son potentiel et ainsi contribuer au développement économique de la région. Pour sa part, la présidente de l'UMQ a salué cette initiative donatienne qui

permettra de consolider le positionnement de la municipalité comme destination récréotouristique par excellence au Québec.

« Ainsi, un comité a été formé, les membres étant Mme Geneviève Gilbert, MM. Paul Bourdeau, André Byette, Daniel Giroux et Louis-Philippe Richard. La première rencontre ayant eu lieu le 28 avril dernier, je peux vous garantir que ce comité sera des plus dynamiques et que nous verrons des actions concrètes se réaliser. », mentionne le maire Joé Deslauriers.

Cette Charte du **PARC NATUREL HABITÉ** et ce Plan stratégique nous permettront de poursuivre le développement résidentiel et commercial en lançant une invitation aux jeunes familles qui cherchent une qualité de vie exceptionnelle, ainsi qu'aux touristes mordus de plein air. Au fond, cette grande démarche concrétise et traduit solennellement ce que nous sommes depuis 1874 : un **PARC NATUREL HABITÉ** !

Pour lire le contenu de la Charte, passez prendre une copie à l'hôtel de ville ou consultez le site internet municipal à [www.saint-donat.ca](http://www.saint-donat.ca)



Dans l'ordre habituel, le maire Joé Deslauriers, la présidente de l'UMQ Suzanne Roy, la vice-première ministre Lise Thériault et le préfet de la MRC Gaëtan Morin.

## NOUVEAU PANNEAU D’AFFICHAGE NUMÉRIQUE au centre du village

Afin de faciliter la diffusion de nouvelles, d’activités et de messages d’intérêt public, un panneau double face sera installé, d’ici l’été prochain, tout près de la cascade de la place de l’Église.

Ce nouvel outil de communication permettra aux passants et aux automobilistes, immobilisés au feu rouge, de prendre connaissance de ces messages qui seront mis à jour régulièrement.

## Soutien à la Chambre de commerce du GRAND SAINT-DONAT

Comme mentionné en décembre dernier, la renaissance de la Chambre de commerce de Saint-Donat est maintenant une réalité. Pour que cette bonne nouvelle puisse perdurer, la Municipalité n’a pas hésité à appuyer financièrement l’organisme afin que ses administrateurs puissent relever l’important défi de favoriser la prospérité de ses membres, contribuant ainsi à générer des retombées économiques pour l’ensemble de la communauté.



Le conseil municipal souhaite le meilleur des succès à la Chambre de commerce et l’assure de son appui pour les 3 prochaines années. « J’ai confiance qu’en utilisant comme levier la taxe commerciale afin de soutenir la Chambre de commerce, cette dernière pourra atteindre ses objectifs à court terme. C’est un engagement clair que j’avais pris lors du dévoilement du site Internet [www.tourismesaint-donat.com](http://www.tourismesaint-donat.com) », a déclaré le maire Joé Deslauriers.

## Maison de la culture Louise-Beaudry

C’est dans une ambiance chaleureuse et empreinte d’émotion que nous inaugurons le 9 octobre dernier, parmi famille et amis, la Maison de la culture Louise-Beaudry.



La Municipalité recevait, il y a quelques semaines, l’acceptation officielle de la Commission de toponymie du Québec pour officialiser ce nom.

Cette bonne nouvelle est la reconnaissance, à jamais, de l’apport exceptionnel de cette grande Donatienne, notamment au chapitre de la vie culturelle et de l’éducation. Merci, Louise !

## Transfert de droits miniers AU LAC SYLVÈRE

Nous sommes heureux d’annoncer qu’après plusieurs rencontres impliquant le maire Joé Deslauriers, le conseiller municipal Luc Drapeau et le directeur de la compagnie A. Lacroix et Fils Granit Limitée Pierre Fontaine, la direction des titres miniers a accepté de transférer à la Municipalité tous les titres de la carrière du lac Sylvère

Le Service de l’environnement planifiera donc la renaturalisation de ce site de grande valeur, afin de lui redonner un nouveau souffle.

# CAPSULES ENVIRONNEMENTALES

## Journées portes ouvertes à l'écocentre

De nouveau cette année, l'écocentre tiendra 7 journées portes ouvertes pour y déposer, gratuitement, vos matériaux de démolition et de construction, de même que vos pneus sur jantes.

Elles auront lieu le 21 mai, le 18 juin, le 16 juillet, le 20 août, le 17 septembre ainsi que les 7 et 8 octobre.

Le reste de l'année, l'écocentre accepte, durant ses heures d'ouverture régulières, ces matériaux et les pneus, mais des frais s'appliquent.

Vous pouvez également disposer des résidus suivants, sans frais, durant toute l'année :

- les résidus domestiques dangereux (batteries, peintures, solvants, huiles, bonbonnes de propane, etc.)
- les encombrants ménagers (meubles, électroménagers, bicyclettes)
- les objets métalliques ou recyclables
- les pneus sans jantes
- tous les types de produits électroniques (ordinateurs, câbles, etc.)

Seuls les résidents de Saint-Donat peuvent avoir accès à l'écocentre.

Pour plus d'informations sur les produits acceptés, consultez le *Règlement 15-895 régissant l'utilisation des services de l'écocentre* dans la section *Publications* et *Réglementation* du site internet municipal ou communiquez avec le Service de l'environnement, par courriel à [environnement@saint-donat.ca](mailto:environnement@saint-donat.ca) ou en composant le 819 424-2383, poste 226.

## Une nouvelle compagnie s'attaque au contrôle des insectes piqueurs

Le contrôle des insectes piqueurs sera dorénavant effectué par l'entreprise Conseillers forestiers Roy inc. pour une période de 5 ans (2016-2020).

La méthode de contrôle est la même que par les années passées, soit à l'aide d'un larvicide biologique sélectif, et n'est pas dommageable pour l'environnement ni menaçante pour la santé et la sécurité des citoyens.

Les techniciens de l'entreprise se promèneront en véhicule tout-terrain et, au besoin, utiliseront des drones pour les zones éloignées. **Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec eux au 1 855 696-3398.**

## Respect de la réglementation sur la consommation de l'eau

En saison estivale, la quantité d'eau potable consommée par les citoyens augmente.

Soucieux de la préservation de cette ressource épuisable, voici un rappel des éléments essentiels du *Règlement 12-843* concernant l'utilisation de l'eau potable :

### ARTICLE 8.2 Arrosage de la végétation

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

### ARTICLE 8.2.1 Périodes d'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 22 h les jours suivants :

- Adresse domiciliaire paire autorisée les journées où la date est un chiffre pair
- Adresse domiciliaire impaire autorisée les journées où la date est un chiffre impair

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis de les utiliser uniquement de 3 h à 5 h, le dimanche, le mardi et le jeudi.

De plus, il est interdit d'arroser en cas de sécheresse.

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant leur nettoyage.

## Protection des plans d'eau

Modifications au *Règlement 10-803* sur la protection des plans d'eau contre les espèces exotiques envahissantes



Après 5 ans d'application de cette réglementation, le comité patrouille nautique fait un bilan positif des dernières années. De plus, il poursuit l'amélioration de la patrouille par, entre autres, la sensibilisation accrue quant aux nuisances sonores sur les plans d'eau ainsi qu'aux conséquences des vagues sur les rives. Aussi, la patrouille nautique agira différemment puisqu'une équipe sera attirée aux endroits plus problématiques identifiés.

Afin de toujours améliorer la réglementation en vigueur, la définition de l'utilisateur contribuable est modifiée.

Ainsi, toute personne fournissant un bail d'une durée minimale d'un an sur un formulaire de la Régie du logement est considérée comme contribuable, au même titre qu'un propriétaire d'immeuble et qu'un locataire ayant son adresse permanente à Saint-Donat.

Un locataire doit envoyer sa demande d'immatriculation à l'hôtel de ville afin de recevoir une approbation pour qu'une immatriculation soit délivrée.

De plus, l'utilisateur contribuable doit être propriétaire de l'embarcation motorisée.

Pour les locataires permanents, ceux-ci recevront automatiquement un formulaire de renouvellement. Un seul bail de location de la Régie du logement à l'année sera admis par adresse pour la délivrance d'une immatriculation pour contribuable. Toute réception d'une deuxième

demande pour une même adresse dans la même année sera automatiquement rejetée. Tout requérant qui fait une demande d'immatriculation pour la première fois doit fournir une copie du permis fédéral d'embarcation de plaisance de l'embarcation motorisée.

Enfin, deux nouvelles générations ont été ajoutées pour l'immatriculation familiale (ISRF), soit les grands-parents et les petits-enfants d'un contribuable.

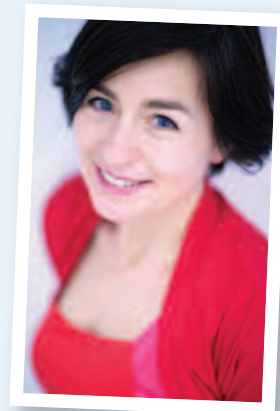
## Conférence de Laure Waridel et lancement du plan vert 2016-2019

L'Université du troisième âge (UTA) organise, en collaboration avec l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) et la Municipalité de Saint-Donat, une soirée gratuite à la population.

L'invitée d'honneur sera Laure Waridel. Celle-ci est directrice du centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD), cofondatrice d'Équiterre et auteure. La conférence aura pour thème « Choisir aujourd'hui ce que sera demain ».

Après cette conférence, la Municipalité profitera de cette invitée de marque pour lancer son nouveau plan vert 2016-2019. « Toujours aussi soucieuse de la qualité et de la préservation de son environnement, la Municipalité a travaillé fort sur la mise à jour de son plan vert, de concert avec les organismes et les partenaires du milieu, et nous en sommes fiers ! », a mentionné le maire Joé Deslauriers.

**L'événement commencera à 19 h, jeudi 9 juin, à l'église.**



# CAPSULES INFORMATIVES

## RETRAIT des abris temporaires

Parmi les préparatifs estivaux, figure le démontage des abris temporaires pour les automobiles.

Rappelons que la réglementation municipale stipule qu'ils doivent être retirés et remisés au plus tard le **15 mai prochain**.

*Merci de votre collaboration !*



## Ventes de GARAGE

Les ventes de garage sont permises à Saint-Donat les fins de semaine suivantes de chaque année, de 8 h à 20 h :

- fin de semaine de la fête nationale du Québec
- fin de semaine de la fête du Travail
- toutes les fins de semaine des mois de mai et d'octobre

En cas de pluie, les fins de semaine de la fête nationale et de la fête du Travail sont remises la fin de semaine suivante.

Notez que les ventes de garage sont autorisées le samedi et le dimanche seulement et que ces ventes doivent s'effectuer sur une propriété privée, sans gêner la circulation automobile ou piétonne.

Pour toutes informations, communiquez avec le Service de l'urbanisme à [urbanisme@saint-donat.ca](mailto:urbanisme@saint-donat.ca) ou au 819 424-2383, poste 235.

*Note : cette année, une carte sera distribuée au bureau d'information touristique pour la route des ventes de garage les 21 et 22 mai 2016.*



## Un parc sans FUMÉE

En vertu de la loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme, il sera strictement interdit de fumer ou de vapoter dans les aires extérieures de jeu destinées aux enfants et qui accueillent le public. Cette interdiction entrera en vigueur le 26 mai prochain et s'étend à l'aire de jeu, mais aussi dans un rayon de 9 mètres l'entourant. Notez qu'il est également interdit de fumer ou de vapoter sur les terrains sportifs et de jeux, y compris les aires réservées aux spectateurs, de même que sur les patinoires. Afin de se conformer à la loi, les parcs Plein Soleil, Désormeaux et des Pionniers deviennent des parcs sans fumée.

# Saint-Donat sera tout en fleur cet été !



Les Donatiennes et les Donatians, de même que les commerçants, sont encouragés à embellir leurs propriétés cet été !

En effet, l'initiative *Saint-Donat en fleur* favorisera un effort collectif contribuant à viser la plus haute classification décernée par les Fleurons du Québec. Ainsi, une classification locale sera accordée par l'agronome Christian Dufresne et inspirée des critères des Fleurons du Québec. Elle a été adaptée à la réalité donatienne.

« Je suis convaincu que si tout le monde embarque afin de fleurir notre beau PARC NATUREL HABITÉ, on se donne l'opportunité d'atteindre le 5<sup>e</sup> fleuron. », mentionne le maire Joé Deslauriers.

Tableau des secteurs visités sur 6 ans (pour les secteurs des lacs, et en collaboration avec les associations, la classification s'effectuera tous les trois ans) :

Secteur urbain	Chaque année
Lac Archambault et ses environs	2017 et 2020
Lac Ouareau et ses environs	2018 et 2021
Les lacs du Nord (Croche, Baribeau, etc.) et les environs	2019 et 2022

## Grille de classification :

Nombre de fleurs	Caractéristiques	gazon ou surface verte entretenue						arbres	arbrustés	conifères	vivaces	annuelles obligatoires	constructions (pavé, bois, métal)	art (œuvres, fontaines, style)
		gazon ou surface verte entretenue	arbres	arbrustés	conifères	vivaces	annuelles obligatoires							
1 fleur	Arrangements en contenant, balcon (sans terrain)										x			
2 fleurs	Arrangements en contenant plus aménagement au sol simple	x	x		x						x			
3 fleurs	Arrangements en contenant plus	x	x	x	x	x					x			
4 fleurs	Arrangements en contenant plus	x	x	x	x	x					x	x		
5 fleurs	Arrangements en contenant plus	x	x	x	x	x					x	x	x	



Christian Dufresne, arg.

Une simple boîte à fleurs donne une classification.

Le soin que les gens auront à renaturaliser les berges et l'attention qu'ils porteront à la protection des arbres sera également pris en considération.

Ce n'est pas une compétition : il n'y a pas de gagnants ni de perdants, seulement des participants soucieux de leur environnement !

# CAPSULES INFORMATIVES

## LA PRÉVENTION au cœur de tous



Dans le cadre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Matawinie, les pompiers de Saint-Donat effectuent des visites de prévention dans certains secteurs de la Municipalité, et ce, jusqu'en octobre prochain.

Ces derniers sont identifiés par un uniforme du Service de sécurité incendie de Saint-Donat. Si des préventionnistes se présentent à votre porte, lorsqu'un adulte est présent, laissez-les entrer : ils sont là pour votre sécurité et celle de votre maison. Une courte visite de votre propriété leur permettra

de vérifier si des avertisseurs de fumée sont installés, bien positionnés et fonctionnels, en plus de vous prodiguer quelques conseils de sécurité. N'ayez crainte, aucune sollicitation ne vous sera faite.

Si vous êtes absent ou qu'aucun adulte n'est sur place au moment de leur visite, les pompiers laisseront un accroche-porte. Communiquez avec le Service de sécurité incendie afin de convenir d'un rendez-vous pour une prochaine visite.

La présence de nos préventionnistes chez vous est le moment idéal pour poser vos questions relatives à la sécurité de votre maison. Profitez-en. Après tout, la prévention incendie est au cœur de tous !

## NOUVEAU module de jeu au parc Plein Soleil

Pour le plaisir des 18 mois à 12 ans, un nouveau module de jeux sera installé ce printemps dans ce parc de quartier qui est fréquenté par les écoles, les garderies et l'ensemble de la population.

Cela leur permettra de se dégourdir les jambes et profiter des beaux jours qui s'en viennent !

Bienvenue au parc Plein Soleil!



# Fête de la famille et de l'environnement

## Samedi 4 juin 2016

Au parc des Pionniers de 12 h à 16 h

*En cas de pluie : au gymnase de l'école Sacré-Cœur (429, rue du Collège)*

### Activités pour tous :

- Rallye GMF (départ à 10 h de la place de l'Église)
- Randonnée familiale à vélo avec le maire (départ à 10 h au parc des Pionniers)
- Activité de pêche sur le quai pour les jeunes, organisée par Orig'n'Arc
- Spectacle et animation pour enfants
- Séance de Zumba
- Défi sportif WIXX
- Tente à lire
- Kiosque de prévention incendie du Service incendie de Saint-Donat
- Plusieurs activités offertes par les organismes communautaires
- Sculpteur de ballons, maquillage et atelier de bricolage pour enfants

### Section environnement :

- Tirage de barils de récupération d'eau de pluie
- Distributions d'arbres, d'arbustes et de semences d'herbacées
- Atelier pratique aux techniques de renaturalisation et stabilisation des rives
- Jeu de sensibilisation : au recyclage et au compostage
- Atelier de Compo Recycle

*Hot dogs et rafraîchissements seront en vente au profit d'un organisme de Saint-Donat.*

### EN FAMILLE POUR S'AMUSER !

#### Renseignements :

Steven Leblanc-Hébert  
evenements@saint-donat.ca ou  
819 424-2383, poste 243



# La Fête nationale du Québec

## Vendredi 24 juin

Dans la cour de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, de 11 h à 16 h :

- Jeux gonflables
- Maquilleurs
- Zone WIXX (jeux d'habiletés et défis)
- Bricolage
- Sculpteur de ballons
- Animation et musique québécoise
- La tente à lire
- Et pleins d'autres surprises !

À la place de l'Église à 20 h 15 :

- Volée de cloches
- Hommage au drapeau
- Discours patriotiques
- 20 h 30 : spectacle de Motel 72
- À l'entracte : jeux d'artifice

*\* En cas de pluie, se rendre au gymnase de l'école Sacré-Coeur*



## Encore une fois, merci !

C'est entouré de plus de 300 personnes que nous tenions, le vendredi 15 avril dernier à l'église, une fête pour les bénévoles donatiers. Ce fut une participation record et une très belle soirée!

Les bénévoles s'étant démarqués au cours de la dernière année et qui ont été honorés sont : M<sup>mes</sup> Louise Beauséjour, Roslyne Fournelle, Dominique Lavoie, Lyne Lusignan, Médora Morin, Nicole Morin, Marie Phaneuf et Micheline Vallières, ainsi que MM. Pierre Forget, René Gagnon et Jean-François Godin. Félicitations à ces gagnants et un sincère merci pour toutes les heures données pour la communauté.

« Je tiens à souligner la générosité de tous les bénévoles qui donnent du temps et de l'énergie pour améliorer la qualité de vie dans notre communauté, car c'est là que prend tout son sens le mot « habité » du **PARC NATUREL HABITÉ** », mentionne le maire Joé Deslauriers.

La Municipalité remercie également les précieux commanditaires dont la collaboration à cette fête en a fait un franc succès : Caisse Desjardins de la Ouareau, le député de Bertrand M. Claude Cousineau, Familiprix, Fondation Élaïne et Réal Raymond, IGA, Home Hardware, Métro Boucher.

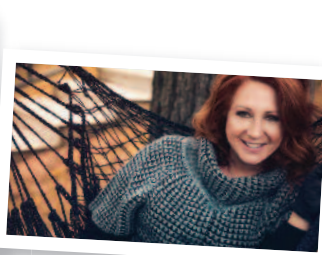


Le maire Joé Deslauriers félicite également M<sup>mes</sup> Francine Brault, Marguerite Charbonneau et M. Jean-Jacques Théorêt qui ont reçu, le 7 mai dernier, la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés, de son Honneur l'honorable J. Michel Doyon, pour leur engagement bénévole soutenu au plan social ou communautaire.

# Loisirs et culture

## Un été tout en culture à Saint-Donat

La Municipalité de Saint-Donat vous invite à assister aux différentes activités culturelles estivales présentées cet été.



### SPECTACLES

*Les samedis, à la place de l'Église, à 20 h 30*

2 juillet : Kevin Bazinet

9 juillet : Hommage aux Colocs – suite 216

16 juillet : Sugar Funk Project

23 juillet : Breen Lebœuf et Martin Deschamps

30 juillet : King Melrose

6 août : Coco Country Band

13 août : Laurence Jalbert

20 août : Les Tireux d'Roches

27 août : Talents d'ici

*Les jeudis, au parc des Pionniers, à 19 h*

*En cas de pluie, les spectacles du jeudi auront lieu à la place de l'Église, à 19 h.*

14 juillet : MJ's

21 juillet : Gypsy Kumbia Orchestra

28 juillet : The Blues Berry Jam

4 août : Samito

11 août : Trio Jérôme Beaulieu

### Cinéma en plein air

*À la place de l'Église, à la brunante*

22 juillet : Ciné-historique, Saint-Donat d'hier en images (5<sup>e</sup> édition)

29 juillet : Belle et Sébastien, l'aventure continue

5 août : Le Petit Prince



### Marché des artisans

Les dimanches 24 et 31 juillet ainsi que les 7 et 14 août prochains, de 11 h à 17 h, la place Saint-Donat sera animée par les artisans de Saint-Donat et des environs.

Venez découvrir leurs différents produits confectionnés à la main. Ils vous dévoileront leurs multiples talents !

Si vous êtes un artisan et souhaitez participer à cet événement, contactez Véronique Nadeau, au 819 424-2383, poste 232.

# Activités à venir

**Mi-mai** (selon la météo) :

Ouverture des terrains de tennis et des parcs (volleyball de plage, basketball, parc de planches à roulettes, soccer et balle-molle au parc Désormeaux)

**21 et 22 mai :**

Route des ventes de garage

**4 juin :**

Fête de la Famille et de l'Environnement au parc des Pionniers

**9 juin :**

Conférence de Laure Waridel et lancement du plan vert à l'église

**10 juin :**

Tournoi de golf au profit de la Fondation André-Issa

**10 juin :**

Collecte de sang à la salle Jules-St-Georges

**12 juin :**

Cycloportive San Donato

**18 juin :**

Cycloportive Procure

**24 juin :**

Activités familiales pour la fête nationale dans la cour de l'école Notre-Dame-de-Lourdes et spectacle à la place de l'Église

**25 juin :**

Festival Ultimate XC

**27 juin :**

Début du camp de jour

**3 juillet :**

Cyclo 200 de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut

**Tout l'été :**

Exposition d'œuvres d'artistes à la salle Jules-St-Georges

**Jusqu'au 13 juillet :**

Exposition des œuvres de Mme Madeleine St-Georges à la bibliothèque

**15 juillet au 14 septembre :**

Exposition des œuvres de M. Jérémie Roy-Savard à la bibliothèque, vernissage le 15 juillet

**26 août :**

Fin du concours de photos et vidéos de printemps et d'été. Faites parvenir vos plus belles photos de Saint-Donat à [veronique.nadeau@saint-donat.ca](mailto:veronique.nadeau@saint-donat.ca)

**16 septembre :**

Collecte de sang à la salle Jules-St-Georges

**17 septembre :**

Portes ouvertes à la caserne de pompiers

---

Consultez le [www.saint-donat.ca](http://www.saint-donat.ca) ou le bureau d'information touristique pour tous les détails et pour les autres activités estivales : sentiers pédestres, circuits de vélo, géocaching, circuit pédestre historique et bien d'autres.

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT**

490, rue Principale, Saint-Donat (Québec) J0T 2C0

Téléphone : 819 424-2383 - Télécopieur : 819 424-5020

*Aimez notre page Facebook !*

